

GRC-PUE ME3 : 2020

Méthode d'essai visant à vérifier la permanence des étiquettes appliquées

La présente méthode d'essai est publiée sous le titre Méthode d'essai 3 du Programme Uniformes et équipement de la Gendarmerie royale du Canada. L'année inscrite à la suite du titre de la méthode d'essai est celle de la publication initiale ou de la révision de la méthode.

1. Portée du document

- 1.1. La présente méthode d'essai est utilisée pour vérifier la permanence des étiquettes appliquées.
 - 1.1.1. La présente méthode d'essai décrit en détail la façon dont les passages doivent être effectués sur les bords de l'étiquette.
- 1.2. La présente méthode d'essai permet de vérifier la permanence des étiquettes appliquées par thermocollage (transfert à chaud).
- 1.3. La présente méthode d'essai contient deux options : l'option A qui permet de faire l'essai des étiquettes en une pièce et l'option B servant à faire l'essai des étiquettes en plusieurs pièces, comme des lettres individuelles.

2. Documents applicables

- 2.1. Les versions les plus récentes des publications suivantes sont applicables à la présente méthode d'essai.

3. Définitions

- 3.1. La définition suivante est applicable à la présente méthode d'essai.
- 3.2. *Débris* – Fragments d'étiquette produits pendant les essais.

4. Appareillage

- 4.1. Une table ou un comptoir avec un dessus lisse et de niveau. La surface utilisée pour l'essai doit être assez grande pour étendre à plat l'article sur lequel l'étiquette est collée.
- 4.2. Il est important que la surface d'essai soit d'une hauteur appropriée pour l'évaluateur. La hauteur suggérée devrait se situer au niveau des hanches de l'évaluateur.

Remarque : Cette hauteur est suggérée, car elle permet d'éviter que l'évaluateur se penche trop par-dessus la table et applique une pression excessive.

5. Spécimens

- 5.1. Au moins un spécimen d'étiquette doit être mis à l'essai.

- 5.2. Les spécimens doivent être conditionnés à la température ambiante pendant au moins vingt-quatre (24) heures avant les essais.
- 5.3. Tous les spécimens d'étiquettes doivent être mis à l'essai à l'état neuf ou tel qu'ils étaient à la réception.

6. Méthode

Option A – Étiquette en une pièce

- 6.1. Placer le spécimen sur la surface d'essai. Veiller à ce que l'article sur lequel l'étiquette est collée ne déborde pas de la surface, il pourrait se déformer.
 - 6.1.1. Si une étiquette se trouvant à l'intérieur d'un vêtement doit être vérifiée, le vêtement doit être ouvert ou retourné à l'envers et étendu à plat avec l'étiquette sur le dessus.
- 6.2. Quatre emplacements sur l'étiquette doivent être soumis à l'essai.
 - 6.2.1. Dans le cas d'étiquettes carrées ou rectangulaires, chaque coin doit être mis à l'essai.
 - 6.2.2. Dans le cas de formes non rectangulaires, quatre emplacements sur la forme, à égale distance l'un de l'autre, doivent être mis à l'essai.



Figure 1 Emplacements pour l'essai sur une étiquette rectangulaire

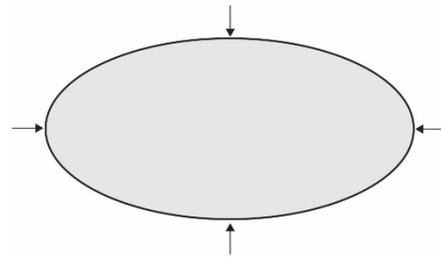


Figure 2 Emplacements pour l'essai sur une étiquette non rectangulaire (ovale)

- 6.3. Poser la paume de la main non dominante à côté de l'étiquette qui doit être vérifiée de manière que le pouce soit à $1 \text{ po} \pm 0.25 \text{ po}$ de l'emplacement sur l'étiquette et parallèle à celui-ci. .
- 6.4. Aligner le pouce de la main dominante de façon que le haut du pouce soit placé sous la jointure du pouce de la main non dominante. S'assurer que le pouce de la main dominante se trouve à un angle de 45° de la surface de l'article.
- 6.5. Appuyer fermement sur l'étiquette avec le pouce de la main dominante et effectuer 10 passages sur une longueur de $1.5 \text{ po} \pm 0.25 \text{ po}$, de l'extérieur vers le centre de l'étiquette. Chaque passage doit dépasser le bord de l'étiquette. Ramener le pouce dominant au point de départ avant chaque passage. Les passages doivent être faits l'un après l'autre tout en maintenant une pression égale. Les ongles artificiels sont à proscrire pour cet essai.
- 6.6. Répéter les étapes décrites en 6.3 à 6.5 sur les trois autres emplacements.

- 6.7. Si, à l'emplacement de l'essai, l'étiquette se soulève sur 0.5 cm ou plus, un essai d'adhérence doit être mené.
- 6.8. Pour réaliser l'essai d'adhérence, saisir la partie soulevée de l'étiquette entre le pouce et l'index de la main dominante. Sur une durée de quatre secondes plus ou moins une seconde ($4 \text{ s} \pm 1 \text{ s}$), tirer sur l'étiquette dans le sens parallèle à celui des passages.

Option B – Étiquette en plusieurs pièces

- 6.9. Les étiquettes en plusieurs pièces se définissent comme étant constituées de plus d'une étiquette, chacune étant collée sur l'article.
- 6.10. Quatre emplacements sur chaque pièce d'étiquette doivent être mis à l'essai.
- 6.10.1. Dans le cas des pièces d'étiquette avec quatre coins, chaque coin doit être mis à l'essai. Voir la figure 3.
- 6.10.2. Dans le cas de pièces d'étiquettes comportant des coins et des bords incurvés, choisir deux emplacements sur des coins approximativement opposés et deux emplacements sur des bords approximativement opposés. Voir la figure 4.
- 6.10.3. Dans le cas de pièces d'étiquettes comportant uniquement des bords incurvés, voir la figure 2.

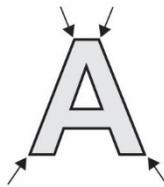


Figure 3 Emplacements d'essai sur une pièce d'étiquette comportant quatre coins



Figure 4 Emplacements d'essai sur une pièce d'étiquette comportant des coins et des bords incurvés

- 6.10.4. Lorsque plusieurs pièces (lettres) sont utilisées pour créer des mots, les lettres suivantes doivent être mises à l'essai : la première lettre, la dernière lettre et une lettre au centre du mot ou des mots.
- 6.11. Placer le spécimen sur la surface d'essai. Veiller à ce que l'article sur lequel l'étiquette est collée ne déborde pas de la surface, ce qui pourrait le déformer.
- 6.12. Si une étiquette se trouvant à l'intérieur d'un vêtement doit être vérifiée, le vêtement doit être ouvert ou retourné à l'envers et étendu à plat avec l'étiquette sur le dessus.
- 6.13. Poser la paume de la main non dominante à côté de l'étiquette qui doit être vérifiée de manière que le pouce soit à $1 \text{ po} \pm 0.25 \text{ po}$ de l'emplacement sur l'étiquette et parallèle à celui-ci.

- 6.14. Aligner le pouce de la main dominante de façon que le haut du pouce soit placé sous la jointure du pouce de la main non dominante. S'assurer que le pouce de la main dominante se trouve à un angle de 45° de la surface de l'article.
- 6.15. Appuyer fermement sur l'étiquette avec le pouce de la main dominante et effectuer 10 passages sur une longueur de $1.5 \text{ po} \pm 0.25 \text{ po}$, de l'extérieur vers le centre de l'étiquette. Chaque passage doit dépasser le bord de l'étiquette. Ramener le pouce dominant au point de départ avant chaque passage. Les passages doivent être faits l'un après l'autre tout en maintenant une pression égale. Les ongles artificiels sont à proscrire pour cet essai.
- 6.16. Répéter les étapes décrites en 6.12 à 6.14 sur les trois autres emplacements.
- 6.17. Si, à l'emplacement de l'essai, l'étiquette se soulève sur 0.5 cm ou plus, un essai d'adhérence doit être mené.
- 6.18. Pour réaliser l'essai d'adhérence, saisir la partie soulevée de l'étiquette entre le pouce et l'index de la main dominante. Sur une période de quatre secondes, plus ou moins une seconde ($4 \text{ s} \pm 1 \text{ s}$), tirer sur l'étiquette dans le sens parallèle à celui des passages.

7. Production du rapport

- 7.1. Préciser l'option d'essai utilisée.
- 7.2. Préciser le nombre de spécimens d'étiquettes.
- 7.3. Indiquer la présence de débris d'étiquettes.
- 7.4. Indiquer si un essai d'adhérence a été effectué. Préciser si l'étiquette a été complètement ou partiellement arrachée pendant l'essai.